

Le mot du maire



Olivier Roziau

À l'orée de cette nouvelle année 2024, le conseil municipal et moi-même vous présentons avec joie nos meilleurs vœux de santé et de bonheur!

Quelques mots sur les projets en cours en cette fin d'année 2023.

Le projet de rénovation fonctionnelle et énergétique de l'école et de la mairie se poursuit, et l'étude de faisabilité arrive aujourd'hui à son terme.

Le cabinet d'architectes qui nous accompagne a présenté en conseil municipal le résultat de ses études en se montrant soucieux de la gestion du patrimoine communal et des obligations légales qui nous incombent: rénovation thermique, mise en conformité des bâtiments, création d'un pôle école maternelle et d'espaces dédiés aux activités scolaires ont été les principaux objets de ces études.

Le projet global représentera un investissement d'environ 3 000 k€ HT. Le budget communal ne permettant pas d'engager d'une traite la totalité de l'opération, le projet devra être « phasé ».

La première phase, qui devrait pouvoir être engagée avant la fin de ce mandat, concernera le bâtiment mairie/école ainsi que le préau, pour un montant approximatif de travaux de 1 000 k€ HT.

Il s'agit à présent, pour l'équipe municipale, de monter les dossiers de demandes de subventions.

Je souhaite remercier les membres du comité de pilotage et les élus pour leur implication dans ce projet d'importance majeure pour la commune.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancement de ce projet.

Nous avons célébré le 11 novembre dernier le 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918 et une centaine de personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts. Associés à la commémoration de cet événement grâce à l'action pédagogique des enseignants, les enfants de Saint-Maximin ont lu et récité des poèmes avant de déposer au pied du monument aux morts les coupes de fleurs de l'Association nationale des anciens combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) et de la commune, en présence de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et de personnalités officielles.

Pour clôturer ce moment de recueillement, la commune a rassemblé les participants autour de quelques boissons chaudes et viennoiseries.

Enfin, toute l'équipe municipale a le plaisir de vous convier à la traditionnelle **cérémonie des vœux du maire, le vendredi 12 janvier 2024 à 19 heures, salle Marie-Louise**, afin de partager le verre de l'amitié.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. ■

Recensement de la population 2024

Du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024, la commune de Saint-Maximin procédera au **recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, les besoins et pouvoir ainsi développer de petits et grands projets adéquats. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés.**

Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra une notice d'information (dans votre boîte aux lettres ou en mains propres) : suivez simplement les instructions indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Il sera plus simple et plus rapide pour vous de vous faire recenser en ligne, mais également plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier seront remis par l'agent recenseur.

Nos agents recenseurs :

Patricia Launais

Claire Brunet



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
- définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin... ;
- **identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : 04 76 97 60 19, mairie@stmaximin38.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://le-recensement-et-moi.fr>. ■

Gendarmerie à votre écoute durant les fêtes

Cette période de fêtes est malheureusement propice aux cambriolages et tentatives d'intrusions, de jour comme de nuit, en l'absence ou parfois même en présence des occupants et en particulier dans les résidences principales.

Soyez attentifs pour vous et vos voisins. Pour passer de bonnes fêtes, sans mauvaise surprise et en cas de doute, les services de gendarmerie sont à votre écoute au 17. ■

Portrait

Saint-Maximin honore son champion de France : William Panerio

Vous l'avez certainement croisé sur les chemins de Saint-Maximin, qu'il parcourt d'une foulée assurée !

D'un naturel discret, il porte en lui la volonté et l'âme d'un champion.

Aujourd'hui, la commune de Saint-Maximin souhaite faire honneur à William Panerio pour avoir obtenu le titre de champion de France de boule lyonnaise.

La compétition a débuté en décembre 2022 : la victoire de son équipe au championnat de Savoie lui avait ouvert les portes des 16^{es} de finale du championnat de France. Son équipe de La Motte-Servolex, au sein de laquelle il joue le simple et le point ciblé, va franchir victorieusement les différentes étapes, mois après mois, pour arriver en finale en septembre 2023, en Ardèche et par 35 degrés...

Cette victoire remportée sur les 1 000 équipes participantes, il la doit à son esprit d'équipe, à sa persévérance, à sa concentration et à son adresse. William, c'est une force tranquille.

William a découvert la pétanque très jeune, pendant les vacances d'été et aux côtés de son père Alain, mais c'est la boule lyonnaise qui captera toute son attention.

À l'heure où ses camarades d'école primaire vont jouer au football, le jeune William se découvre en effet une passion pour « la longue » au côté des adultes du village. L'été, le samedi et le dimanche, sur le terrain de boule de Saint-Maximin, notre futur champion s'entraîne au côté de Léon, Anthony, René ou encore Aimé. L'hiver il poursuit son entraînement « à la cave » sous la mairie de Pontcharra. Il garde de son enfance un souvenir ému, de ces années où il allait à pied à l'école avec ses

cousines. « On s'arrêtait manger les raisins de la vigne et on rentrait chez nous à sept heures du soir. L'hiver on jouait sur la glace du marais. »

À 12 ans il rejoint le club de Saint-Pierre-d'Allevard dans la catégorie des minimes. Puis à 14 ans, en 1997, il intègre l'équipe de France et rapporte de Slovénie le titre de sous champion. Les années suivantes il rapportera trois titres de champion de France avec équipiers du club de Saint-Pierre-d'Allevard.

En 2001 il s'inscrit au club de Pontcharra et entre en 4^e division. Cette année-là, la première chez les seniors, il termine en 1/2 finale des championnats de France avec son père pour équipier. Des terrains de pétanque estivaux à cette demie finale, c'est la fierté d'une famille qui s'exprime ainsi que la reconnaissance de William pour les multiples trajets familiaux nécessités par les entraînements et les compétitions de sa jeunesse. À l'âge de 19 ans, alors étudiant à Chambéry, William joue sur les terrains du club de La Motte-Servolex avec son copain et voisin de classe Nicolas qui par un heureux hasard partage cette passion de la boule lyonnaise.

En 2005 il intègre le club de La Motte-Servolex qui comporte aujourd'hui 150 adhérents.

Sa trajectoire est lancée qui le mènera le plus tranquillement du monde, avec plus de vingt titres départementaux, jusqu'à son titre de champion de France.

Nous souhaitons encore de belles victoires à William ! ■



William (14 ans) en Slovénie
avec le club de Saint-Pierre-d'Allevard (1997)



Vie sociale

« Prévention bien vieillir »

Un nouveau service à la disposition de la population a été ouvert à la Maison du département, désormais implantée à Barraux (La Gache).

L'équipe communale et le responsable du service « Prévention bien vieillir » vous proposent une rencontre d'information sur ce nouveau service le **14 février 2024, à 14 heures** (école, salle de classe des CM2).

Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Inscriptions auprès de Marie Christine Rivaux (06 83 05 98 24) ou auprès de la mairie (04 76 97 60 19). ■

Ateliers de psychologie positive

Les ateliers de psychologie positive / gestion du stress se sont terminés le 13 décembre.

À l'unanimité des participantes, ces dix ateliers animés par Dany Hecquet-Dessus leur ont fait le plus grand bien. Après avoir partagé le verre de l'amitié elles se sont promis de se retrouver en 2025. ■

Colis de Noël

Cette année, nous avons changé de fournisseur afin de privilégier plus encore les produits locaux.

Nous espérons avoir satisfait vos papilles et souhaitons vos retours, par exemple à l'occasion de notre soirée des « Vœux du maire ». ■

Urbanisme, Travaux, Aménagements, Voiries

Eaux

Courant octobre le captage de la Serve des Rippelets a dû de nouveau être alimenté en eau grâce à des rotations de dix camions pour un total de 120 m³.

L'eau une ressource précieuse il faut la préserver. ■

Éclairage public

Réparer un lampadaire est une opération plutôt coûteuse pour une commune car l'intervention nécessite le déplacement d'une entreprise et celui d'un camion-nacelle. Il était donc préférable d'attendre que 5 lampadaires aient été répertoriés comme défectueux pour intervenir...

Merci pour votre compréhension et votre patience. ■

Grange de La Mâ

À la suite de la location de la grange de La Mâ située à l'arrière de l'accueil de loisirs intercommunal et pour satisfaire à ses obligations de bailleur, la commune a fait procéder l'été dernier à des travaux d'accessibilité. ■

Grange d'Avalon

L'accès à la grange d'Avalon est maintenant sécurisé ; une seconde porte à double battant a été mise en place courant septembre 2023. ■

Salle Marie-Louise

Dans un souci d'économie et d'efficacité les six spots halogènes ont été remplacés par six spots à leds. ■

Voiries

Pour le bon entretien de nos routes, il a été procédé :

- à la pose d'un revêtement à émulsion au parking du cimetière, sur une partie de la route de la Vie Plaine, la route du Mouret, une partie de la route du Caron ;
- à la mise en sécurité de la route du Prieuré, avec changement de l'enrobé. Le coût global de ces travaux d'entretien s'élève à 32 563 € HT, dont 25 % sont pris en charge par le département et 25 % par la communauté de communes Le Grésivaudan. ■

Culture

MORBLEU! Un dernier concert pour le Duo Brassens...

Après avoir fait la route durant dix années avec leur spectacle, Jonathan et sa guitare s'apprêtent à filer plein ouest vers la Bretagne... Le duo de Christophe et Jonathan vivait donc ses derniers jours... et figurez-vous que c'est notre belle commune qu'ils ont choisie pour y donner leur dernier concert!

Afin de les accueillir de belle manière, notre commune a décidé de



régaler auditeurs et musiciens d'un goûter automnal en cet après-midi du dimanche 12 décembre et de fait, un public nombreux et enthousiaste a vibré en cadence sur les mélodies de notre cher Georges, dans une ambiance chaleureuse et intimiste.

Nous leur souhaitons, à l'un et l'autre, une très belle route musicale! ■

Jazz à Saint-Maximin

Le trio Nicodème nous a enchantés, ce vendredi 24 novembre, avec de magnifiques standards: une trompette de velours dialoguant avec une contrebasse et une guitare de grande classe, pour un public certes peu nombreux mais ravi et très participatif. ■



La parole est aux associations

20° Nord

Fin 2020, l'association « 20 degrés Nord » a vu le jour à Saint-Maximin. Créée sous l'impulsion de la réalisatrice iséroise, Jade Mietton, elle réunit des passionnés du désert du Sahara.

L'association a pour objectif de faire mieux connaître des Français les régions du Sahara et du Sahel, grâce à l'organisation d'événements mais aussi de soutenir des projets de développement dans les pays sahariens.



En 2024, 20 degrés Nord et l'ONG Arcade interviendront dans des écoles élémentaires pour un cycle d'éducation à la citoyenneté. L'association est en train de mettre en place dans la vallée différentes soirées (couscous, concerts de musique touareg, projections de documentaires, expositions photographiques), en amont d'un festival international qu'elle organisera les 1^{er} et 2 juin au Fort Barraux.

N'hésitez pas à les soutenir via helloasso! www.helloasso.com/associations/20-degres-nord
Et pour plus d'informations sur les programmes d'actions: www.20degresnord.com
www.jademietton.com.

La Manivelle

La Manivelle est née d'une volonté commune de faire revivre une « balade gourmande » à Saint-Maximin. C'est chose faite, puisque cette balade gourmande a été rééditée pour la première fois le samedi 28 octobre!

Nous remercions les anciens quadeurs et les bénévoles qui sont venus, sans hésitation, nous prêter main-forte ainsi que les nombreux participants. Sans eux, rien n'aurait été possible!

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 2 mars 2024** pour une **soirée dansante « années 1990 »**.

La parole est aux associations (suite)

Saint-Max Multisports

La première session de la nouvelle association « Saint-Max Multisports » (réservée aux personnes majeures) a eu lieu le 6 novembre 2023.

Les entraînements ont lieu chaque lundi de 19h30 à 21h30 et comportent pour l'instant : footing d'échauffement – renforcement musculaire – combat pieds/poings – self-défense.

D'autres options sont possibles comme de se rendre aux beaux jours à l'accueil de loisirs intercommunal pour un match de foot, ou au city stade pour une partie de basket.

Les adhérents sont invités à soumettre d'autres idées selon leur expérience sportive ou leurs envies.

Contact : SaintMaxMS@gmx.fr ou Bruno Frattini au 06 89 44 61 15.



Vive l'école



Les enfants de l'école ont participé à la seconde édition de la **boum d'Halloween** le vendredi 20 octobre 2023. Petits et grands se sont prêtés au jeu et ont endossé leurs plus effrayants costumes ! Ils ont pu déguster des araignées muffins, des momies sablées, des bonbons psychédéliques, de la potion de sorcière grenadine ! Le camion de Greg Pizza a permis à tous de se régaler de bonnes pizzas.

Les plus petits ont investi la piste de danse dans une course effrénée et les plus grands se sont dépensés dans le parc où ils ont même trouvé une vraie grenouille !

Le **marché de Noël**, organisé Vive l'école, s'est tenu le samedi 16 décembre pour la troisième fois à Saint-Maximin (14 heures à 20 heures). Une vingtaine d'exposants ont proposé des produits locaux, de décoration, des bijoux, des créations... et les élèves de l'école ont eux-mêmes présenté leurs propres créations. L'occasion pour tous de se faire plaisir et de compléter ses achats de Noël ! Les enfants ont pu écouter des contes de Noël et recevoir la visite du père Noël, arrivé en calèche à 16 heures ! Un cracheur de feu fut aussi de la fête à 18 heures pour réchauffer l'atmosphère. Au programme tout l'après-midi : vin chaud ou thé de Noël, agrémenté d'une crêpe ou d'une part de croziflette.

Notre **prochain événement** aura lieu le **samedi 16 mars 2024** à l'occasion de la **Saint Patrick** : nous vous proposons une soirée irlandaise avec restauration, musique et ambiance irlandaise !

En espérant vous y retrouver nombreux, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 !

L'Association sportive Saint-Maximin (ASSM)

L'ASSM souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et vous propose de se retrouver en 2024 pour :

- son **assemblée générale** le **mercredi 10 janvier**, à 20h45 (après la séance de yoga) suivie du partage de la galette ;
- un **atelier « yoga et son »** le **samedi 10 février**, de 9 heures à 12 heures, animé par Nadine Zen, sur le thème « Que peut apporter le son à la pratique du yoga ? Une invitation à le découvrir et ressentir dans votre corps » ;
- un **stage de cardio fun, de fit danse et Circle mobility** animé par Murielle Lemaire le **jeudi 22 février**, de 18h30 à 20 heures ;
- un **stage « yoga de l'énergie »** le **samedi 16 mars**, de 9 heures à 12 heures, animé par Sylvie Grivel sur le thème « exploration de l'énergie bondissante du printemps, vigueur dans les postures pour vivre le feu intérieur qui transforme ».

La parole est aux associations (suite et fin)

Les Cygnes de la Tour

L'association les Cygnes de la Tour de Saint-Maximin organise une **vente de boudin à la chaudière le dimanche 4 février**, de 9 heures à 12 heures, à la salle Marie-Louise.

Les « anciens » de la commune et quelques personnes extérieures, seniors de plus de 60 ans, se retrouveront en toute convivialité autour d'une collation pour maintenir le lien social tous les **3^{es} mercredis du mois, de 14 heures à 16 h 45**, dans la salle Marie-Louise.

Si vous avez plus de 60 ans, si vous désirez rejoindre cette association et participer aux rendez-vous des Cygnes de la Tour, contactez Jean-Pierre Chenevier au 04 76 97 30 01.

Saint-Max Trail

La 6^e édition du Saint-Max Trail s'est déroulée fin septembre sous un soleil radieux, ce qui n'était pas arrivé depuis trois ans ! Elle a rassemblé près de 300 inscrits : une belle réussite, festive et conviviale.

Le rendez-vous suivant du samedi 9 décembre 2023 a été l'occasion de faire jouer la solidarité au pied de la Tour d'Avalon pour la 37^e édition du Téléthon. Après le succès de l'an dernier (l'événement a permis de reverser 950 € à l'AFM-Téléthon), les participants se sont relayés de 16 h 30 à 21 heures au pied de la tour afin d'enchaîner le plus grand nombre possible de tours du hameau.

En 2022, l'ensemble des participant(e)s avaient cumulé 284 km en accomplissant 284 tours ! Objectif 2023 était de dépasser les 300 tours ! Résultat final 2023 : 150 tours, sous la pluie...

N'oubliez pas que le parcours est accessible également aux poussettes, fauteuils roulants.

L'association proposera le **dimanche 29 septembre**, la 7^e édition de sa course pédestre le **Saint-Max Trail**.

La course comportera 2 parcours de 10 et 16 km cumulant respectivement 500 et 1 000 mètres de dénivelé positif. Le 16 km pourra être disputé par équipes de 2 mixtes ou non. Le premier départ sera donné à 9 h 30.

Deux parcours de marche de 6 et 8 km seront aussi proposés et accessibles au plus grand nombre, cumulant respectivement 200 et 300 m D+. Le parcours de 6 km sera agrémenté de panneaux d'explications botaniques.



Comme chaque année, nous comptons sur la participation des habitant(e)s pour encourager les participant(e)s mais aussi, bien sûr, pour concourir et se présenter sur la ligne de départ ou bien encore pour aider à la préparation de l'événement.

L'association Saint-Max Trail propose des événements sportifs de course à pied et de marche. Les recettes collectées sont alors reversées à différentes causes (à ce jour école et Téléthon).

Ces recettes financent aussi, pour l'école, des activités sportives pédagogiques telles que des sorties de ski nordique avec initiation au biathlon. Cette année une quarantaine d'élèves feront quatre journées de ski nordique à La Féclaz courant janvier.

Lors de ces manifestations différentes restrictions de circulation sont à prévoir comme chaque année. Merci aux riverains de leur compréhension.

Enfin toutes celles et ceux qui le souhaitent, sportifs ou pas, peuvent venir nous rencontrer pour proposer leur aide. Ce sont de belles rencontres et des moments conviviaux en perspective afin de collecter de l'argent pour des causes diverses et humainement motivantes.

Pontch'éthon - le Téléthon sur Pontcharra et Saint-Maximin

Malgré une météo défavorable l'Association sportive de Saint-Maximin (ASSM) et Saint-Max Trail ont collecté 1 415,00 € avec les tours de calèche et le circuit marche/course à pied non chronométrées autour du hameau d'Avalon, soupes, buvettes...

Grâce aux animations organisées à Saint-Maximin et Pontcharra, Pontch'éthon a remis la somme totale de 24 538,40 € (dont 1 920,00 € de dons en ligne) à l'AFM-Téléthon Isère sud. Merci à tous ! ■

Environnement

Espace naturel du marais d'Avalon

Le 12 septembre dernier, des travaux d'arrachage des typhas ont été effectués au marais d'Avalon.

Comme tous les deux ans, une équipe d'élus accompagnés par deux agents du conservatoire des espaces naturels de l'Isère (CEN) ont « mouillé le maillot » pour supprimer les massettes qui d'une année sur l'autre reprennent une place importante et obstruent totalement la perspective de cette zone du plan d'eau.

Pour la petite histoire...

Ces plantes, également connues sous le nom de quenouilles, sont comestibles : le rhizome charnu cru peut se déguster en salade, confit dans le vinaigre ou cuit après avoir été pelé... elles étaient jadis utilisées contre le scorbut ou, après distillation, pour



aromatiser une eau-de-vie.

Les très jeunes pousses, la base des feuilles, l'inflorescence femelle avant maturité, sont également consommées crues, cuites à la vapeur ou grillées, de même que le pollen des fleurs mâles, les graines (petites et couvertes d'un duvet).

On peut aussi extraire des feuilles des fibres utilisables pour la fabrication de textile ou celle du papier.

Les feuilles servaient à faire des nattes, des chaises, des paillasons et des toitures aux habitations rustiques. Le gros épi noirâtre et duveté était encore utilisé comme brosse par les horlogers ou pour nettoyer les

rouages des montres... ■

Patrimoine

Maisons paysannes de France : avis aux habitants

Maisons paysannes de France est une association nationale, créée en 1965, subdivisée en délégations départementales, qui a pour but :

- de promouvoir la maison paysanne traditionnelle, avec ses particularités régionales, en favorisant son entretien et sa restauration en respectant les matériaux naturels et locaux ;
- de protéger le cadre paysager et humain des maisons paysannes et de leur environnement ;
- d'encourager à la création d'une architecture contemporaine de qualité, saine et s'intégrant en harmonie dans son environnement.

En pratique, nous organisons, en tout cas dans notre département, des sorties – visites périodiques qui contribuent à sensibiliser les adhérents et les invités aux qualités esthétiques, fonctionnelles et écologiques de l'architecture traditionnelle (« vernaculaire »), et aux paysages ruraux qui témoignent de la vie de nos anciens, et que nous voulons transmettre aux générations futures...

Nous cherchons aussi à faire se rencontrer des propriétaires et habitants qui ont entrepris des travaux ou s'approprient à en engager, et à leur donner l'occasion d'échanger sur leurs expériences.

Nous donnons aussi l'occasion de rencontrer des artisans de référence, en visitant leurs réalisations, et en découvrant leurs potentiels...

L'association propose aussi des visites-conseil personnalisées.

L'association propose parfois des journées de stage / formation sur des thèmes précis : enduits chaux et pigments, murs de pierre... De nouvelles formations peuvent se concevoir en fonction de la demande des adhérents. Certaines actions organisées par les départements voisins peuvent aussi nous être proposées.

L'association produit une revue trimestrielle contenant des articles de référence, avec de temps en temps un numéro spécial thématique.

N.B. : pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de l'association. Pour des demandes plus spécifiques sur notre département de l'Isère, le délégué départemental est Alain Monrozier, 81 route des Girauds, 38350 La Valette. Le département étant très grand, il y a aussi des correspondants « de pays » (nord Isère, ouest, et sud ouest). Le mieux est de faire une demande par mél : alain.monrozier@wanadoo.fr. ■

Plan communal de sauvegarde et réserve communale de sécurité civile



Une réunion publique d'information s'est tenue le vendredi 1^{er} décembre à 20 heures en mairie (salle du conseil), sur le plan communal de sauvegarde (PCS) et sur la réserve communale de sécurité civile (RCSC).

Cette présentation a été assurée de main de maître par notre conseiller en sécurité Luc Douine qui avait déjà mis sa précieuse expérience à disposition de l'équipe municipale pour l'élaboration du PCS.

Une vingtaine de personnes se sont déplacées à cette occasion pour s'informer plus avant et poser toutes les questions utiles avant de nous confirmer leur souhait d'intégrer cette réserve communale.



Le jour même de cette réunion, la météo devait nous fournir un exemple concret des aléas climatiques auxquels notre commune sera de plus en plus confrontée.

En effet, dès 7 heures du matin, élus et habitants ont commencé, main dans la main, par dégager un éboulement de terres sur la route des Rojons, puis un peu plus tard au vieux Saint-Maximin.

De nombreux caniveaux, grilles et avaloirs commençaient à gonfler ou à se boucher et il fallait intervenir rapidement pour éviter des débordements plus catastrophiques (Répidon, Les Bruns, Les Bretonnières, Plancherie, etc.).

Les avaloirs des ruisseaux de la route forestière ont été curés manuellement afin d'éviter une surcharge. De nombreux arbres ont été coupés et dégagés des axes routiers.

Cette surveillance active aura duré jusqu'au soir et tout le week-end suivant. Nous remercions vivement les habitants qui y ont pris part, que ce soit la pelle à la main ou en observant et en signalant les problèmes... « au fil de l'eau »!

Merci également aux Saint-Maximinois qui ont manifesté leur intérêt ce soir-là en vue de la constitution d'une réserve communale de sécurité: celle-ci va maintenant pouvoir prendre forme et les premières actions et formations être programmées pour le premier trimestre 2024. ■

Colette et Michel... au revoir

L'année 2023 a été marquée par la disparition de personnes qui ont compté dans la vie de la commune.

Parmi eux, deux anciens agents municipaux qui se sont énormément investis dans la vie communale de Saint-Maximin.

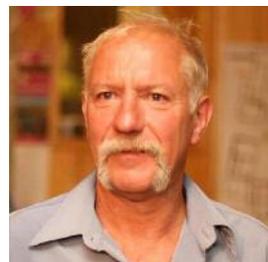


En février 2023, Colette David Quillot nous quittait.

Elle avait accompagné de nombreux enfants de maternelle et fut la première ATSEM. Lors des fêtes et cérémonies communales, elle était toujours disponible pour mettre la main à la pâte et servir un verre aux habitants; elle encadrait aussi les visites estivales de la tour, emblème de Saint-Maximin. Colette est ainsi demeurée durant trente ans au service des administrés de notre

commune, et son dévouement exceptionnel restera gravé dans notre mémoire.

Puis en novembre dernier, Michel Paquet nous a quittés à son tour après avoir lutté contre la maladie avec dignité et courage. Il a occupé le poste de garde champêtre pendant treize



ans et a assuré l'entretien de la commune... Les traces de son savoir-faire en qualité de menuisier charpentier sont toujours présentes (banc de l'église, bibliothèque de la mairie, restauration de l'ancien escalier de la tour...)

Colette et Michel entretenaient l'un pour l'autre une belle amitié, et Michel ne manquait jamais de s'arrêter pour dire bonjour à Colette quand il montait voir ses petits-enfants au Mouret.

Ils nous manqueront! ■

« Graine d'humour », sa troupe et son café-théâtre...

De retour sur les planches de la salle Marie-Louise !

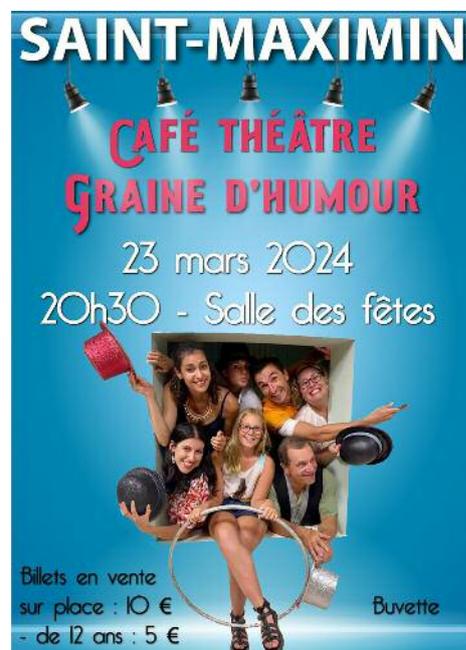
La troupe Graine d'Humour, ancrée au Cheylas, se produit depuis plus de 30 ans et renouvelle ses acteurs comme ses programmes, pour proposer chaque année un nouveau spectacle.

Riche du succès de sa pièce de théâtre *Si c'était à refaire*, la troupe est revenue à ses anciennes amours avec un show dans lequel chants, sketches, danse, magie et gymnastique acrobatique ont la part belle.

Vous pourrez les voir, ou les revoir, pour 2 heures de spectacle placées sous le signe du rire et de la bonne humeur :

samedi 23 mars, 20 h 30, à Saint-Maximin !

Billetterie sur place : 10 € l'entrée, 5 € pour les moins de 12 ans. ■



Agenda des animations, fêtes et cérémonies - janvier à mai 2024

Quand ?	Horaires	Quoi ?	Où ?	Organisateur
Vendredi 12 janvier	19 heures	Vœux du maire	Salle Marie-Louise	Commune
Dimanche 4 février	9 heures - 12 heures	Vente boudin à la chaudière	Salle Marie-Louise	Club des Cygnes de la Tour
Samedi 10 février	9 heures - 12 heures	Atelier « Yoga et son »	Salle Marie-Louise	Association sportive de Saint-Maximin
Jeu 22 février	18 h 30 - 20 heures	Stage cardio, fun fit danse et circle mobility	Salle Marie-Louise	Association sportive de Saint-Maximin
Samedi 2 mars	20 heures	Soirée dansante « années 1990 »	Salle Marie-Louise	Association La Manivelle
Samedi 16 mars	9 heures - 12 heures	Stage « Yoga énergie »	Salle Marie-Louise	Association sportive de Saint-Maximin
Samedi 16 mars	20 h 30	Saint Patrick : soirée irlandaise	Salle Marie-Louise	Association Vive l'école
Mardi 19 mars	10 heures	Cérémonie du 19 mars	Momument aux morts	Commune & associations
Samedi 23 mars	9 heures - 12 heures	Nettoyage de la commune	RDV Salle Marie-Louise	Commune
Samedi 23 mars	20 h 30	Café Théâtre : Graine d'humour	Salle Marie-Louise	Commune / Compagnie
Sam 6 et dim 7 avril	journée	Chasse aux œufs	Salle Marie-Louise	Association Vive l'école
Mercredi 8 mai	horaire à définir	Cérémonie du 8 mai	Momument aux morts	Commune & associations
Dimanche 26 mai	matinée	Fête des mères	Passage du char fleuri puis pot de l'amitié cour de l'école	Association Vivre à Saint-Maximin et commune

Toutes ces animations vous seront rappelées et confirmées au fur et à mesure par les *lettres d'information* ou sur le Facebook de la commune.

Inscrivez-vous sur le site Internet de la commune pour les recevoir ou sur votre application

État civil *Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.*

Naissances : 9 septembre, Thyam Bergen Dudicourt ; 15 septembre, Alessio Achard ; 30 novembre, Apolline Gavard de Montfalcon.

Mariages : 9 septembre, Estelle Laparra & Tanguy Roger ; 7 octobre, Jessica Cabarrus & Alain Héry.

Décès : 24 octobre, René Buissard ; 18 novembre, Michel Paquet. ■



n° 99 – décembre 2023

Les Échos de Bramefarine

Articles complémentaires aux *Échos de Bramefarine* - décembre 2023 (n° 99)

WINTER IS COMING...

L'hiver arrive avec ses contraintes, voici quelques recommandations :

Circulation

Afin de faciliter le travail des engins de déneigement, soyez attentifs à laisser libres les aires de retournement ainsi que les voies de circulation. La veille d'une chute de neige annoncée, pensez à garer vos véhicules dans vos propriétés.

Veillez aussi à surveiller, sur les voies publiques, le dépassement des branches d'arbres et arbustes qui, chargées de neige s'affaissent et gênent la circulation. Anticipez et taillez avant la neige...

Agriculture et loisirs

Avis aux nombreux promeneurs de chiens : sachez que laisser son chien faire ses besoins dans une prairie peut avoir de graves répercussions, car une seule déjection ingérée peut provoquer l'avortement d'une vache !

En cause, la « neosporose » un agent infectieux présent dans les selles de chiens et mortel pour les vaches en gestation.

Aucun traitement ni vaccin n'existent pour l'instant alors qu'un seul geste de votre part suffirait à éviter des souffrances inutiles. Outre la perte de son veau, une vache condamnée ne donnera pas de lait et mettra beaucoup de temps à s'en remettre. Les coûts vétérinaires peuvent de plus être importants.

Ceci vaut pour les prés de fauche et les pâtures.

Soyez attentifs, évitez de laisser vos chiens faire leurs besoins dans ces prairies.